Après deux jours de débats, les travaux autour des assemblées générales du REF-Union viennent de se terminer.

Le CCPD de samedi été axé sur l'animation et la promotion. Les témoignages sur des actions concrètes ont éclairé l'assemblée et un groupe de réflexion sera constitué sous peu pour capitaliser les expériences et mettre à la dispositions des responsables "des boites à idées". Les moyens informatiques, listes de diffusion ou forums seront mis à disposition des OM modérateurs du groupe. Sans anticiper sur les débats à l'ordre du jour des l'assemblées générales du lendemain, des informations sur la situation du REF-Union on été communiquées aux délégués.

Un compte-rendu plus détaillé vous sera communiqué ultérieurement.

Assemblée générale extraordinaire Convoquée pour corriger l'article 9 des statuts et de facto l'article 16 du RI s'y rapportant. Après un exposé des motifs, le Président F6BYJ donne lecture des courriers du ministère de l'intérieur nous exposant les raisons pour lesquelles certaines associations peuvent déroger à l'obligation qui nous est faite de ne voter par correspondance que la désignation des administrateurs. Le ministère nous indique en substance qu'il y a peu de chance que le conseil d'état accepte notre demande de dérogation, ce qui en terme diplomatique veut dire aucune.

Dans ces conditions, comme la très grande majorité des changements réclamés sont acquis dès le vote en AGE de novembre dernier, le président demande donc à l'assemblée de voter pour la modification de cet article 9, conformément aux recommandations du ministère.

La parole est donnée à l'assistance qui ne manifeste aucune objection ni question.

Le projet de modification de l'article 9 ST et 16 RI est donc mis au vote.

51 ED ont pris part au vote.

Total Adhérent inscrits : 5466

Total adhérents votants : 3378

Dont

Adhérents individuels inscrits : 6

Adhérents individuels votants : 6

Vote N° 1 portant sur la modification des statuts

Oui : 2999 (88.78%

Non : 308 (9.12%)

NSPP : 71 (2.1%)

Modification acceptée.

Vote N°2 portant sur la désignation de délégués pour assurer les modifications mineures toujours possibles.

Oui : 3206 (94.91%)

Non : 1 (0.03%)

NSPP : 171 (5.06%)

Accepté.

La feuille de route est donc maintenant définie pour la mise en place des nouveaux statuts avec l'assurance de garder la RUP.

Assemblée générale ordinaire. Après l'hommage que nous devons à nos amis disparus cette année, le président ouvre l'AGO destinée à expliquer les actions entreprises durant l'exercice écoulé, donner les chiffres qui expliqueront aux adhérents l'usage fait de l'argent de leurs cotisations. Après les détails du rapport moral donnés par le président F6BYJ, les explications des chiffres financiers donnés par les trésoriers F5OMU et F9PV, les différents points indiqués à l'ordre du jour sont mis aux votes des participants. 65 ED ont pris part au vote. (Les pouvoirs sont pris en compte en AGO)

Total Adhérent inscrits : 5466

Total adhérents votants : 4075

Dont

Adhérents individuels inscrits : 17

Adhérents individuels votants : 16

Les détails des votes seront publiés ultérieurement mais je peux déjà vous dire que les votes ci-dessous sont acceptés à une écrasante majorité, entre 83 et 98%.

Vote n° 1. - Présentation du rapport moral 2011.

Vote n° 2. - Présentation des comptes de l'exercice 2011 et du bilan arrêté au 31/12/2011.

Vote n° 3. - Décision d'affectation du résultat 2011 en report à nouveau 2012.

Vote n° 4. - Présentation du budget définitif 2012.

Vote n° 5. - Présentation du budget primitif 2013.

Vote n° 6. - Cotisation avec Radio-REF papier 63,00 €.

Vote n° 7. - Cotisation avec Radio-REF en DVD 53,50 €.

Vote n° 8. - Cotisation sans Radio-REF 43,50 €.

Vote n° 9. - Cotisation seule

Vote n° 10 -Cotisation avec Radio-REF papier

Vote n° 11 –Cotisation avec Radio-REF en DVD

Vote n° 12- proposition de 2,29 € aux ED par membre adhérent au REF-Union.

Vote n° 13 - proposition de 0,76 € aux fédérations par membre adhérent au REF-Union.

Validation des élections des représentants régionaux et de leurs suppléants nouvellement élus ou réélus en 2012 par leur région.

• Bretagne

Vote n° 14 DRU : F5VJD

Vote n° 15 DRUS : F6IAP

• Ile-de-France

Vote n° 16 DRU : F6AEM

Vote n° 17 DRUS : F5NED

• Nord Pas de Calais

Vote n° 18 DRU : F6IPV

Vote n° 19 DRUS : F4FXO

L'assemblée générale du REF-Union se termine par la traditionnelle remise des distinctions, coupes et diplômes.

Conseil d'administration Après le repas de clôture, le nouveau CA s'est réuni pour la désignation du nouveau bureau. Ont participés : F9PV, F6IOC, F6BYJ, F5OMU, F5VJD, F6IPV, F6FRA, F6AEM, F4CLV, F5HX, F1TE

Par deux bulletins blanc et 9 pour, le président F6BYJ et la vice présidente F6IOC sont reconduits dans leurs fonctions.

Secrétaire F1TE, 1 blanc 10 pour

Secrétaire adjoint F5VJD, 11 pour

Trésorier F5OMU, 1 blanc 10 pour

Trésorier adjoint, F9PV, 2 blanc 9 pour

La date du prochain CA est fixée au 9 juin.

Il aura pour unique objet de définir la politique d'édition de Radioref.

Les comptes rendus, détaillés et officiels seront publiés ultérieurement.

Cordiales 73

Lucien, F1TE

Secrétaire du conseil du REF-Union